

Accords Rome-FSSPX : les sources les plus proches du dossier

Publié le 11 mai 2012
Abbé Alain Lorans
1 minutes

L'agence romaine I.Media annonce le 6 mai 2012 que, selon « **des sources vaticanes proches du dossier** », la décision de Benoît XVI concernant la Fraternité Saint-Pie X interviendra d'ici la fin du mois de mai, après l'étude par la Congrégation pour la doctrine de la foi de la réponse clarifiée que Mgr Bernard Fellay a donnée le 17 avril au « préambule doctrinal » qui lui avait été remis par le cardinal William Levada, le 14 septembre précédent.

La Croisade du rosaire lancée par le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X à Pâques 2011 s'achèvera à la Pentecôte 2012, le 27 mai.

Cette campagne de prières est aujourd'hui renforcée par le Supérieur du district des Etats-Unis, l'abbé Arnaud Rostand, qui demande à ses fidèles d'ajouter au rosaire **une neuvaine au Saint-Esprit**. « Surenchère dans la piété tout à fait déplacée ! », diront les diplomates et les politiques. « Réalisme parfaitement adapté aux circonstances », répondront les prêtres et les fidèles attachés à la Tradition.

Et ils auront raison car, par la prière, ils s'adresseront directement **aux sources les plus proches du dossier**.

Abbé Alain Lorans

Sources : du 11 mai 2012